

**SALLES PROPRES**

LE MAGAZINE DE LA MAÎTRISE DE LA CONTAMINATION

16 - 18, place de la Chapelle - 75018 Paris  
Tél. : 01 53 26 48 00 - Fax : 01 53 26 48 01**Directeur de la publication :**

Jean-Christophe Raveau

**Rédaction****Directeur de la rédaction :** Bastien Cany**Rédactrice en chef :**

Béatrice Becherini (48 07)

E-mail : b-becherini@pyc.fr

**Secrétaire de rédaction :** Julien Meyrat**Mise en page :** François Bordrez (47 88)**Conseiller de la rédaction :**

Sylvie Vandriessche de l'Aspec

**Comité de rédaction :**

Daniel Bertin, Olivier Chancel,

Bernard Gaffet, Jean-Claude Guichard,

Jean-Marc Hanna, John Hargreaves,

Tauno Jalanti, Abdel Khadir, Didier Meyer,

Loïc Simon, Fabien Squinazi, Henri Thebault,

Michel Thibaudon.

**Création graphique :** Atelier Chévara etc.**Publicité****Directeur commercial :** Frédéric Escoffier**Responsable commercial :**

Hervé Beaugé (47 97)

E-mail : h-beauge@pyc.fr

**Assistante :** Inès Achouri (47 94)

E-mail : i-achouri@pyc.fr

**Abonnements****Marketing/Diffusion :** Marie Jugan (47 90)**Relations abonnés :** Michèle Malvy (48 06)**Photos de couverture :**

© Oxypharm / © Kimberly-Clark Professional

**Impression, façonnage :**imprimerie Chirat, 744, rue Ste Colombe  
42540 Saint Just la Pendue.

Origine du papier : Autriche

Taux de fibres recyclées : 0%

Certification des fibres : PEFC

Eutrophisation : Ptot : 0,02 kg/tonne

Encart compris

**Commission paritaire :** n° 1022 T 79991**Dépôt légal :** à parution.**Prix de vente au numéro :**

France, étranger : 40 €.

**Abonnement :** 5 numéros par an

France métropolitaine : 130 €.

Dom-Tom : 142 €. Étranger : 153 €.

SALLES PROPRES est éditée

par **PYC MÉDIA SAS****Président**

Jean-Christophe Raveau

**Actionnaire principal :** Edith SARL**pycmédia**  
INFORMER LES PROFESSIONNELS**MediaPro**  
PRODIGER L'INFORMATION PROFESSIONNELLE**SFPRO****PEFC** 10-31-1895

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente. Droits de reproduction : © Salles Propres 2010. Il est interdit de reproduire, par quelque procédé que ce soit (y compris photocopies, microfilms, etc.) les textes et illustrations publiés dans la revue, sans autorisation formelle. Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Sauf accords spéciaux, les manuscrits, supports informatiques, textes et photos envoyés à la rédaction ne sont jamais restitués.

# Gants salles propres, une filière victime de la Covid-19

Par **SÉBASTIEN LENOBLE**, directeur, Shield Scientific France

« Pour les utilisateurs, s'approvisionner en gants est devenu un véritable défi ! »

En 2020, la capacité annuelle de production de gants jetables était de 220 milliards d'unités.

La demande s'est élevée à 330 milliards. À eux seuls, ces chiffres illustrent la façon dont la pandémie de Covid-19 a bouleversé, en une année, la chaîne d'approvisionnement en gants jetables ! Revenons sur trois phases « clés » de l'évolution de la situation. La deuxième : la fermeture au premier trimestre 2020 des sites de production en Chine (9 % de la production mondiale) et le report des demandes vers les autres pays producteurs en Asie ont conduit à un premier épisode de saturation du marché.

La seconde : l'arrêt partiel des usines en Malaisie (le pays produit 64 % des volumes mondiaux), entraînant une chute de 50 % de leur capacité de production alors qu'au même moment explosait la demande mondiale, particulièrement en gants d'examen, a eu pour conséquence, entre janvier et la fin du mois d'avril 2020, d'allonger les délais de livraison jusqu'à 150 jours. La chaîne d'approvisionnement a été totalement ébranlée sans que les industriels du gant puissent apporter de solution rapide à une demande qui continuait de croître et de dépasser largement la capacité de production. Troisième phase : chaque entreprise voulant protéger son personnel de la Covid-19, la demande n'a cessé de progresser depuis le mois de juin 2020 et aucun ralentissement n'est espéré. En raison d'un nombre d'usines insuffisant,

de difficultés à recruter la main-d'œuvre et d'une pénurie mondiale de matières premières (acrylonitrile de butadiène), les prix ont inexorablement augmenté depuis un an : plus 10 à 20 % en moyenne par mois sans qu'aucune inflexion dans cette courbe ne soit perceptible. Les usines orientant massivement leurs productions vers des gants fins et peu complexes, plus rentables et moins gourmands en matières premières, la production de gants spéciaux pour salles propres en a été la victime. C'est une guerre sans merci qui se joue toujours sur le terrain de la logistique avec des pratiques contractuelles court-termistes et un allongement des délais allant jusqu'à 600 jours actuellement.

Pour les utilisateurs, s'approvisionner en gants est devenu un véritable défi ! Les fermetures ponctuelles d'usines malaisiennes depuis novembre dernier ont souligné l'extrême fragilité de la situation. Espérons que la pression baissera avec l'arrivée des vaccins en 2021. Toutefois, en raison des stocks d'équipements de protection à prévoir pour la durée des campagnes de vaccination, la demande en gants est d'ores et déjà estimée à 396 milliards d'unités en 2021 et 475 milliards en 2022. La bonne nouvelle c'est que les industriels ont déjà engagé une augmentation de leurs capacités de production pour faire face à cette croissance continue.

Nul doute que la pandémie aura inexorablement un impact à long terme sur l'industrie du gant. ■